



Fin d'indemnisation d'assurances

Par **kas**, le **07/02/2018** à **17:08**

bonjour

je suis assuré a agipi et suis en arret de travail prescrit par chirurgien puisque j'ai subis de multiples interventions chirurgicales cela fera 3 ans le 25 mars.

agipi m'a informé qu'à compter du 25 mars je ne percevrai plus la prestation qui paie ma mensualisation de mon pret immobilier car cela fera 3 ans le 25 mars qu'il me verse cette prestation.

Ils m'ont informé début octobre 2017 que je devais etre convoquée par un médecin expert de leur choix pour qu'il décide de la continuité totale ou partielle ou la fin de l'indemnisation

cette convocation ne s'est jamais faite puisque ce médecin est en retraite depuis fin octobre 2017

AGIPI m'a informé qu'ils devaient me trouver un autre medecin expert mais toujours rien que faire?

Ont-ils le droit en l'absence d'expertise non effectuéé avant le 25 mars de supprimer l'indemnisation au delà de cette date?

Je vous remercie de votre aide

Par **AGIPI**, le **13/02/2018** à **09:44**

Bonjour,

Nous prenons connaissance des difficultés que vous rencontrez et nous en sommes désolés. Afin de vous apporter dans les meilleurs délais la réponse la plus précise possible, nous vous invitons à nous transférer votre message à : direction.communication@agipi.com, en précisant le numéro du contrat concerné.

Cordialement,

Votre association AGIPI